Fiche pratique

Compétence Gestion en Energies Partagée (GEP)

Cette compétence est proposée aux communes et EPCI du Département pour une durée de 5ans. Elle permet de bénéficier d'un suivi personnalisé des consommations énergétiques des bâtiments.

Les offres de service

1. Analyse des consommations des bâtiments

Déceler d'éventuelles erreurs Identifier les dérives Optimiser les abonnements

2. Visite des bâtiments

Inventaire de l'état du bâtiment (isolation, système de chauffage, régulation...)

3. Diagnostic bâtiment et préconisations

Rédaction d'un rapport bilan Chiffrage estimatif des travaux préconisés Identifier les problématiques d'usage ou techniques

4. Campagnes de mesures

Mesurer les températures, CO2, hygrométrie Etudier les fuites thermiques Hérault Energies dispose et met en place le matériel adéquat Rédaction d'une analyse de la campagne

OPTION « Télégestion des bâtiments »

Le technicien d'Hérault Energies **assure le pilotage de l'installation** en place, en relation avec le responsable bâtiment, pour le compte de la collectivité :

- programmation,
- · réglages des températures,
- lien entre exploitant et collectivité en cas de pannes/dysfonctionnements,
- animation de réunions avec les usagers des bâtiments...

De 220 à 970€/an Selon nombre habitants

400€/an/site

Comment y adhérer?

Transmission du modèle de délibération et du règlement GEP par Hérault Energies

Approbation du transfert de compétence par le Comité Syndical



Demande formulée par la collectivité :

Appel ou mail au technicien référent

Collectivité

Transfert de compétence

Délibération à prendre par la collectivité et transmission du règlement signé

Collectivité

Planification de la première visite sur site

Coût et accompagnement

Calculé sur la RODP électricité

Exemple de coût annuel pour une commune (2023):

- Pour une commune de (-) 2000 hab. → 234 €
- Pour une commune de **3000 hab.** → 514 €
- Pour une commune de **7000 hab.** → 2 240 €



Compétence Gestion en Energies Partagée (GEP)

Contacter votre technicien référent

Territoire Communauté de Communes du Grand Pic St Loup



Corentin FRAVAL, conseiller en énergies

Mail: c.fraval@herault-energies.fr

Tel: 07.88.45.75.36

Depuis mai 2023, suite à la signature d'une convention avec la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, ce territoire bénéficie d'un chargé de mission en conseil en énergies privilégié.

Cette initiative devrait se multiplier sur le reste du territoire dans l'avenir.

Reste du territoire

• **Sébastien CARRIERE**, conseiller en énergies – GTB/GTC

Mail: <u>s.carriere@herault-energies.fr</u> Tel: 04.67.09.70.26 - 07.84.05.47.89

• Emilie DIAZ, conseillère en énergies

Mail: <u>e.diaz@herault-energies.fr</u> Tel: 04.67.09.70.30 - 06.27.16.66.04

